

Bureau de la métropole du 29 septembre 2017

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

Date de convocation
15 septembre 2017

Conseillers en exercice
39

Président : M. François CUILLANDRE

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 29 septembre 2017 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, Mme B. ABIVEN, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. J-L. POLARD, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M D. CAP, M. M. COATANEA, Mme R. FILIPE, M. A. GOURVIL, M. F. JACOB, Mme I. MELSCOET, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, Vice-Présidents.

Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme B. MALGORN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, Conseillers.

M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. B. SIFANTUS, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

M. P. KARLESKIND, Vice-Présidents.

Mme I. GUERIN, M. R. HERVE, M. R. SALAMI, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

M. P. APPERE, M. F. PELLICANO, Conseillers délégués.

B 2017-09-211 MISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE ET INNOVATION

Pôle de compétitivité Mer Bretagne Atlantique- Projet Rivage 2.0 - Approbation du changement de bénéficiaire d'une subvention et du plan de financement du projet.

Le rapporteur, M. Michel GOURTAY
donne lecture du rapport suivant

MISSION ENSEIGNEMENT SUPERIEUR RECHERCHE ET INNOVATION – Pôle de compétitivité Mer Bretagne Atlantique- Projet Rivage 2.0 - Approbation du changement de bénéficiaire d'une subvention et du plan de financement du projet.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Par délibération en date du 20 novembre 2015, Brest métropole a décidé de soutenir le projet Rivage 2.0 labellisé par le pôle de compétitivité Mer Bretagne Atlantique le 25 avril 2014. L'objectif du projet est de développer de nouveaux actifs marins anti-âge, élaborés à partir d'algues marines.

Le projet fédère 5 partenaires :

- 3 entreprises :
 - SIMER SAS – Laboratoires Sciences et Mer (PME, Le Relecq-Kerhuon, 29),
 - C-Weed Aquaculture (PME, 35),
 - CHIMEX (filiale du Groupe L'Oréal, 95).
- 2 centres de recherche : Le Laboratoire des sciences de l'environnement Marin (LEMAR) de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO, 29) et le Laboratoire de Pharmacie industrielle et de cosmétologie mer de l'Université de Nantes (44).

Le coût total de l'opération, d'une durée de 42 mois, est estimé à 2 767 555 € dont 2 743 774 € de dépenses éligibles.

Un des partenaires du projet, la société SIMER, a été rachetée fin 2016 par la société TECHNATURE. Cette dernière ayant confirmé son intention de reprendre les droits et engagements pris par la société SIMER dans le projet, il convient d'acter ce changement de bénéficiaire.

Par ailleurs, compte tenu du retard pris dans la mise en place du projet, lié à la destruction d'une partie importante du site de production de la société TECHNATURE au Relecq-Kerhuon début 2017, il convient de modifier le plan de financement du projet.

Cette modification est sans incidence sur le montant de la participation de Brest métropole (compensation entre la participation de la Région Bretagne et les fonds européens).

Plan de financement initial :

L'aide financière sollicitée auprès du Fonds Unique Interministériel est de 331 000 € et de 875 628 € pour les collectivités locales bretonnes et le FEDER.

Partenaires	D pt	Coût dépenses envisagées	Dépenses éligibles	Taux d'aide	Cofinancement global				
					Région Bretagne	FEDER	Brest métropole	Département du Finistère	Saint Malo agglo
SIMER (PME)	29	1 200 793€	1 200 793€	45%	90 060 €	270 179€	90 059€	90 059€	0€
UBO (Labo)	29	249 360€	232 000€	100%	116 000 €		58 000€	58 000€	0€
C-Weed (PME)	35	229 492€	229 492€	45%	77 453 €		0€	0€	25 818€
CHIMEX (Groupe)	95	677 514€	671 094€	25%	Financement par le FUI de 167 000€				
Université Nantes (Labo)	29	410 395€	410 395€	40%	Financement par le FUI de 164 000€				
Total		2 767 555€	2 743 774€		283 513€	270 179€	148 059€	148 059€	25 818€

Plan de financement modifié :

Partenaires	D pt	Coût dépenses envisagées	Dépenses éligibles	Taux d'aide	Cofinancement global				
					Région Bretagne	FEDER	Brest métropole	Département du Finistère	Saint Malo agglo
TECHNATURE (PME)	29	1 200 793€	1 200 793€	45%	360 239 €		90 059€	90 059€	0€
UBO (Labo)	29	249 360€	232 000€	100%	116 000 €		58 000€	58 000€	0€
C-Weed (PME)	35	229 492€	229 492€	45%	77 453 €		0€	0€	25 818€
CHIMEX (Groupe)	95	677 514€	671 094€	25%	Financement par le FUI de 167 000€				
Université Nantes (Labo)	29	410 395€	410 395€	40%	Financement par le FUI de 164 000€				
Total		2 767 555€	2 743 774€		553 692€	0 €	148 059€	148 059€	25 818€

La participation envisagée de Brest métropole s'élève à 148 059 €, dont :

- 90 059 € pour l'entreprise TECHNATURE (un 1^{er} versement de 27 017,70 € a été effectué en 2016 en soutien au projet)
- 58 000 € pour l'Université de Bretagne Occidentale (LEMAR).

Les subventions votées par le Bureau de la métropole seront versées à la Région Bretagne conformément à la convention cadre présentée au Conseil de Communauté le 7 février 2014 (C 2014-02-026).

DELIBÉRATION

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes, d'approuver :

- le changement de bénéficiaire d'une des subventions accordées en soutien au projet Rivage 2.0 par Brest métropole,
- le nouveau plan de financement du projet.

Avis commissions :

Avis de la Commission Attractivité, Développement Economique et Emploi : FAVORABLE A L'UNANIMITE

Décision du Bureau de la métropole :

ADOpte A L'UNANIMITE